

St André le Gaz, le 12 juin 2025

Rentrée des élèves de Terminale pro CAEHCF groupe A
le *Lundi 1^{er} Septembre 2025 à 09h00*

Madame, Monsieur,

La rentrée est fixée au **Lundi 1^{er} Septembre 2025 à 09h00**. Nous vous accueillerons avec votre enfant pour **une réunion de parents**.

Quelques informations importantes :

1) Plannings des sessions :

Nous vous remettons ci-joint le planning des sessions prévues à la Maison Familiale et en entreprise :

- Il vous est destiné
- Il est également à remettre au maître de stage, dès réception de ce courrier.

2) La convention de stage :

La convention de stage sera préparée uniquement à partir du **25 août 2025**, et en **version électronique seulement**.

Elle ne pourra être faite qu'après réception de la « **fiche de renseignements maître de stage** » ✎.

La convention de stage sera envoyée :

- d'abord à l'entreprise
- puis aux responsables légaux

✎ La « **fiche de renseignements maître de stage** » ci-jointe est disponible :

- sur notre site internet (rubrique « Nos formations », en PDF)
- auprès du responsable de classe.

Merci d'anticiper cette démarche, la Maison Familiale étant fermée pendant les vacances scolaires.

Aucune modification ne sera possible une fois la convention éditée, nous vous prions donc de bien vous mettre d'accord au préalable, avec le maître de stage, concernant les jours et les horaires de travail.

3) Rappels importants :

- Votre enfant ne doit pas se rendre en entreprise avant la rentrée scolaire.
- Aucun stage ne peut débuter avant la signature préalable de la convention de stage
- Les dates des stages sont à convenir avec le maître de stage en fonction du planning remis.

4) Allocation de stage :

Elle sera obligatoirement versée sur le compte bancaire de l'élève. Nous vous prions donc de bien vouloir transmettre son RIB.

5) Horaires à la MFR :

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
09H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 18H30	08H00 - 16H00

Ces horaires comprennent l'étude **obligatoire** de 17H30 à 18H30. Une dérogation peut être demandée, par les parents, pour une sortie à 17H15. Le formulaire sera remis sur demande **uniquement, le jour de la rentrée**.

6) Kit de draps :

En cas d'oubli **exceptionnel** de draps, il vous sera facturé un kit complet de draps à 10 €/semaine.

7) Aspect financier :

Les mensualités débuteront à partir de Septembre : quel que soit le moyen de paiement choisi (chèque, espèces ou prélèvement).

Il est également possible de régler la totalité de l'année scolaire dès la rentrée. Dans ce cas, une remise de 3 % vous sera accordée. Voici les montants à prévoir selon le statut de l'élève (déduction des 3% comprise) :

- Pensionnaire : 2 371,17 €
- Demi-pensionnaire : 1 538,42 €

8) Carte « Pass'Région » devient « Pass'Région Jeunes » :

La carte en votre possession est à conserver, elle sera revalidée par nos soins.

L'élève devra avoir sa carte le jour de la rentrée ainsi que le code d'utilisation de celle-ci.

9) En résumé, votre enfant doit se présenter à la MFR le jour de la rentrée avec :

- L'ensemble des **fournitures**
- La **carte « Pass'Region Jeunes »** et le code d'utilisation

10) Certificat de scolarité : Il sera remis à votre enfant la semaine de la rentrée.

11) Modifications de coordonnées :

Merci de nous signaler **par écrit** tout changement :

- Changement d'adresse, n° de téléphone, situation familiale, régime de l'élève, etc.

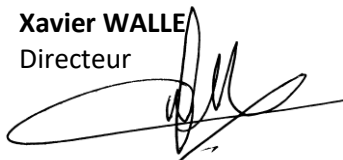
12) La Maison Familiale sera fermée du 23 Juillet 2025 au 22 Août 2025 inclus.

Ces informations seront également sur le site de la MFR Le Village, rubrique « *Inscriptions* ».

Nous vous souhaitons un bon été et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Xavier WALLE

Directeur



BAC PRO Conduite d'Activité d'Elevage et d'Hébergement dans le secteur Canin/Félin – Terminale Pro Canin
Année 2025-2026

LISTE DE FOURNITURES

- ♦ 1 protège cahier à rabats (format A4)
- ♦ 1 trousse avec :
 - des stylos : bleu, noir, rouge, vert
 - 1 crayon de papier HB + taille crayon
 - 1 gomme
 - 1 agrafeuse et ses agrafes.
 - 1 tube de colle
 - 1 règle de 30 cm
 - 1 rapporteur
 - 1 équerre
 - Une perforatrice
 - 1 paire de ciseaux
- ♦ 1 boîte de crayons de couleur
- ♦ Si renouvellement nécessaire, choisir une calculatrice graphique type CASIO graph 25 + E (avec mode examen)
- ♦ 1 protège cahier, translucide, grand format (A4) pour le carnet de liaison
- ♦ 1 Bloc-notes A4
- ♦ 2 trieurs 6 positions
- ♦ Feuilles doubles - grand format - petits carreaux - perforées
- ♦ Feuilles simples - grand format - petits carreaux - perforées
- ♦ Feuilles doubles - grand format - grands carreaux - perforées
- ♦ Feuilles simples - grand format - grands carreaux - perforées
- ♦ 1 porte vue personnalisable A4 – 80 vues
- ♦ 1 clé USB - 1Go
- ♦ 1 petit répertoire (uniquement les nouveaux)
- Restent à la maison
- ♦ 2 grands classeurs à levier
- ♦ 1 pochette d'intercalaires 6 positions
- ♦ 1 porte-vue (60 vues)
- ♦ 1 pochette cartonnée A4 (MAP)

L'ensemble des fournitures doit être apporté le jour de la rentrée

TROUSSEAU

Pour l'internat - obligatoire	Pour le sport
♦ 1 pyjama (obligatoire) ♦ 1 drap housse pour lit 1 personne ♦ 1 housse de couette de dimension 140 x 200 ♦ 1 taie d'oreiller dimension 65 x 65 ♦ Vêtements de rechange ♦ Nécessaire de toilette (serviette, savon ...) ♦ 1 paire de pantoufles ♦ 1 sac pour le linge sale ♦ 1 tapis de bain ⚠ Déodorants spray interdit	♦ 1 short ♦ 1 survêtement ♦ 1 paire de baskets pour l'extérieur ♦ 1 paire de basket propre (gymnase) ♦ Affaires de rechange ♦ 1 gourde ♦ 1 casquette

EQUIPEMENT POUR LE STAGE

- ♦ 1 pantalon/combinaison de travail
- ♦ 1 paire de chaussures de sécurité
- ♦ 1 paire de bottes
- ♦ 1 pantalon et veste étanche

Terminale gr A- BAC PRO CAEHCF

Année scolaire 2025/2026

 **M.F.R.**

 **Stage en entreprise**

 **Vacances/Jour férié**

 **Repos hebdomadaire**

Août 2025	Septembre 2025	Octobre 2025	Novembre 2025	Décembre 2025	Janvier 2026	Février 2026	Mars 2026	Avril 2026	Mai 2026	Juin 2026	Juillet 2026
01 V	01 L	01 Me	01 S	01 L	01 J	01 D	01 D	01 Me	01 V Fête du tr	01 L Révisions	01 Me
02 S	02 M	02 J	02 D	02 M	02 V	02 L	02 L	02 J	02 S	02 M Révisions	02 J
03 D	03 Me	03 V	03 L	03 Me	03 S	03 M	03 M	03 V	03 D	03 Me Examens	03 V
04 L	04 J	04 S	04 M	04 J	04 D	04 Me	04 Me	04 S	04 L	04 J Examens	04 S
05 M	05 V	05 D	05 Me	05 V	05 L	05 J	05 J	05 D	05 M	05 V	05 D
06 Me	06 S	06 L	06 J	06 S	06 M	06 V	06 V	06 L Pâques	06 Me	06 S	06 L
07 J	07 D	07 M	07 V	07 D	07 Me	07 S	07 S	07 M	07 J	07 D	07 M
08 V	08 L	08 Me	08 S	08 L	08 J	08 D	08 D	08 Me	08 V Armistice	08 L Révisions	08 Me
09 S	09 M	09 J	09 D	09 M	09 V	09 L	09 L	09 J	09 S	09 M Examens	09 J
10 D	10 Me	10 V	10 L	10 Me	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 Me Examens	10 V
11 L	11 J	11 S	11 M Armistice	11 J	11 D	11 Me	11 Me	11 S	11 L	11 J Examens	11 S
12 M	12 V	12 D	12 Me	12 V	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 Me	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V	13 L	13 Me	13 S	13 L
14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 Me	14 S	14 S	14 M	14 J Ascension	14 D	14 M
15 V	15 L	15 Me	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 Me	15 V	15 L	15 Me
16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 Me	17 V	17 L	17 Me	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 Me	17 V
18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 Me	18 Me	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V	19 D	19 Me	19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 Me	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 Me	20 S	20 L
21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 Me	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V	22 L	22 Me	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D	22 Me	22 V	22 L	22 Me
23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D	24 Me	24 V	24 L	24 Me	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 Me	24 V
25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 Me	25 Me	25 S	25 L Pentecôte	25 J	25 S
26 M	26 V	26 D	26 Me	26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 Me	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 Me	27 S	27 L
28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 Me	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V	29 L	29 Me	29 S	29 L	29 J		29 D	29 Me	29 V	29 L	29 Me
30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V		30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D		31 V		31 Me	31 S		31 M		31 D		31 V

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MAITRE DE STAGE

Retourner cette fiche au responsable de classe, par e-mail, pour obtenir la convention de stage.

Merci de bien vouloir écrire **très lisiblement** et **sans ratures** afin de faciliter la création de la convention.

ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

NOM Prénom du signataire : Fonction :

Adresse :

N° : Lieu-dit :

Code postal : ____/____/____/____/____ Ville :

Tél. : (obligatoire) ____/____/____/____/____ E-mail : (obligatoire).....@.....

Numéro de SIRET : ____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____ Code APE : ____/____/____/____

N° Police d'assurance (obligatoire) : Dérogation machines dangereuses : ☐

TUTEUR DE STAGE (si différent du représentant de l'entreprise)

Mr/Mme Fonction :

Tél. : (obligatoire) ____/____/____/____/____ E-mail : (obligatoire).....@.....

S'ENGAGE A ACCUEILLIR LE JEUNE

NOM et Prénom de l'élève (obligatoire) :

Sous statut scolaire en classe de : ☐ 2nde gr. ____ ☐ 1^{ère} gr. ____ ☐ Terminale gr. ____ BAC PRO CAEHCF

SUR LA PERIODE

Du ____/____/202__	Au ____/____/202__	Du ____/____/202__	Au ____/____/202__
Du ____/____/202__	Au ____/____/202__	Du ____/____/202__	Au ____/____/202__
Du ____/____/202__	Au ____/____/202__	Du ____/____/202__	Au ____/____/202__
Du ____/____/202__	Au ____/____/202__	Du ____/____/202__	Au ____/____/202__
Du ____/____/202__	Au ____/____/202__	Du ____/____/202__	Au ____/____/202__
Du ____/____/202__	Au ____/____/202__	Du ____/____/202__	Au ____/____/202__

Les horaires de stage seront fixés par l'entreprise lors de la signature de la convention. **Il est conseillé aux parents et à l'entreprise de s'entendre au préalable pour éviter toute modification ultérieure.**

Fait à _____ Le ____/____/____

Cachet et Signature :

Cadre réservé à la MFR - Ne pas compléter

☐ Validation
resp. de classe

SAISIE IMFR ☐

Convention envoyée (signature numérique) le : ____/____/____

Classe : _____

PROCEDURE

- 1) L'entreprise remplit la fiche de renseignements "Maître de stage", **lisiblement, complètement et sans ratures.**
- 2) L'entreprise envoie la fiche à la famille
- 3) La famille transmet la fiche au responsable de classe, par e-mail.
- 4) Le responsable de classe valide le stage
- 5) Après validation, le secrétariat saisit les informations de la fiche et génère la convention de stage.
- 6) L'entreprise reçoit un lien « *LiveConsent* » :
 - par e-mail (*à l'adresse indiquée au dos*)
 - elle complète les horaires de stage
 - reçoit un code de validation
 - et peut signer électroniquement
- 7) Après la signature de l'entreprise, la famille reçoit à son tour un lien « *LiveConsent* » et un code de signature par SMS, pour procéder à la signature électronique.
- 8) Une fois signée par l'entreprise et la famille, la MFR valide à son tour.
- 9) La convention signée est automatiquement envoyée par e-mail à l'entreprise, à la famille et à la MFR.

Informations pour la répartition des stages

Formation du BAC PRO CAEHCF

(Conduite d'Activité d'Élevage et d'Hébergement dans le Secteur Canin/Félin)

(MAJ Juin 2024)

- Une liste de maitres de stage de la MFR existe sur le site de la MFR le Village, **rubrique partenaire (liste non exhaustive)**
- Listes des éleveurs sur le site « chiens de France »
- Pages jaunes rubrique éducation canine et éleveurs chiens/chats

Tableaux établis à titre indicatif

Seconde professionnelle Production Animale (1^{ère} année du Bac Pro)

Durée : environ 22 semaines de stage sur l'année scolaire

Répartition :

- Une expérience en élevage/pension/refuge chien ou chat est **obligatoire**, 6 semaines sur l'année (dont au moins 3 semaines au 1^{er} semestre et 3 semaines au 2^{ème} semestre), sans critères précis.

Stage de diversification, en fonction des semaines restantes : animalerie, toilettage, éducation canine, musher, élevages autres animaux, vétérinaire, SPA, refuge animalier, zoothérapeute, Zoo ...

Première professionnelle du Bac Pro CAEHCF (2^{ème} année du Bac Pro)

Durée : environ 20 semaines de stage sur l'année scolaire

Répartition :

- **Obligatoirement d'Octobre à Mars en élevage chien ou chat, minimum 8 semaines, sans critères précis, mais avec la possibilité de voir des animaux non sevrés.**
- **De Septembre/Avril à Juin : possibilité de stages de diversification :** animalerie, toilettage, éducation canine, musher, élevages autres animaux, vétérinaire, SPA, refuge animalier, zoothérapeute, Zoo ...

Terminale professionnelle du Bac Pro CAEHCF (3^{ème} année du Bac Pro)

Durée : environ 20 semaines de stage sur l'année scolaire

Répartition :

- **Obligatoirement de septembre à mars : stage de 8 semaines en élevage/pension/refuge chiens ou chats sur la même structure**

Le stage est le support pour l'épreuve orale du Bac Pro : critères précis de stage, à savoir :

- Soit un élevage de 50 chiots ou chatons vendus par an
- Soit une pension de 3 000 nuitées
- Soit un refuge
- Soit un élevage/pension (mixte des deux)

- **De avril à juin : stage de diversification :** Animalerie, toilettage, éducation canine, musher, élevages autres animaux, vétérinaire, SPA, refuge animalier, zoothérapeute, Zoo ...

Informations pour les gratifications

Sur une même année scolaire, la gratification est obligatoire à partir du 66^e jour (ou 463^e heure) dans la même structure, même de façon discontinue, et dès le premier jour de stage.

Afin de calculer le montant de la gratification, l'organisme d'accueil doit décompter le **nombre d'heures de présence effective du stagiaire**.

La gratification est mensuelle : elle doit être versée chaque mois et non pas en fin de stage.

(Source : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131>)

Informations sur l'allocation de stage versée aux élèves de la voie professionnelle

Cette allocation non imposable sera directement versée par l'ASP sur le compte bancaire de l'élève.

Elle sera versée pour les périodes de stage réalisées avec un nombre de semaines plafonné (6 semaines en Seconde, 12 semaines en Première et 8 semaines en Terminale) et à condition d'être en possession d'une convention de stage signée ainsi que de pouvoir justifier d'une assiduité attestée tant en entreprise qu'en cours.